

## Modalités, spécificités et généralités Mis à jour le 11 décembre 2023

### Catégorie de membre :

- ✓ #6 Jeune relève (19-30 ans)
- ✓ #7 Relève (31-39 ans)

### Spécificités

Aucune

### **Paiement du Membership : la carte de crédit n'est pas acceptée.**

- ✓ Les **options disponibles** pour le mode « **Un seul versement** » sont : débit, chèque, comptant, transfert bancaire.
- ✓ Pour le mode « Versements mensuels », l'entente doit être respectée.

La **carte de crédit** est toutefois **acceptée pour** tous les autres paiements des services (Bar Bill, voiture électrique, activités, etc.).

### **Paiement des factures et des États de compte :**

- ✓ Mise en place d'un suivi plus serré.
- ✓ Si non-paiement **après 30 jours**, le membre reçoit un message précisant que le paiement doit être effectué d'ici **7 jours**. **À défaut de réponse**, il y aura une **suspension du Membership** et du privilège de « **Portez à mon compte** » jusqu'à parfait paiement.

### **Règlements, politiques et responsabilités du membre.**

1. Le membre s'engage à respecter les règlements, politiques et consignes de sécurité en vigueur.
2. En cas de défaut du membre de se conformer aux règlements et politiques du club, les privilèges accordés seront résiliés et ce sans aucun remboursement.
3. Le membre reconnaît que l'utilisation de toutes les installations d'un club de golf comporte des dangers inhérents. Il accepte d'assumer l'entière responsabilité pour tous dommages corporels ou matériels résultant desdits risques et dangers et il exonère le Club de Golf de Lorette Inc. de toute responsabilité à cet égard.
4. Le membre assume l'entière responsabilité pour tout dommage résultant de son non-respect des règlements, politiques et consignes de sécurité en vigueur. Il libère et exonère le Club de Golf de Lorette Inc. pour tout dommage relié à de tels manquements.
5. Le membre est responsable de son invité, de sa conduite et des dommages potentiellement causés par lui.